



Le 5 octobre 2021,

**mobilisation générale
des professionnel.le.s
de l'accompagnement, de l'aide,
et des soins à domicile**

La journée d'action des professionnel.le.s de l'accompagnement, de l'aide et des soins à domicile du 23 septembre dernier a permis une large médiatisation des difficultés et de la précarité qui sont le lot quotidien des 700 000 aides à domicile. La CGT a été reçue au Ministère de la santé et a pu faire part des revendications et des attentes des salarié.e.s.

L'absence de Brigitte BOURGUIGNON, remplacée au pied levé par un de ses conseillers social lors de cette audition marque bien le peu d'intérêt que porte le gouvernement à un secteur qui traverse une crise profonde et durable. Les annonces faites par le Premier Ministre sur une dotation supplémentaire de 240 millions d'euros pour le secteur de l'aide à domicile et la création d'un tarif plancher national de 22 euros restent extrêmement floues.

Elles ne sont assorties d'aucunes garanties sur l'augmentation des salaires des professionnel.le.s de l'aide à domicile.

Ces annonces sont également loin de répondre à la question des conditions de travail déplorables, au manque d'attractivité des métiers pour lesquels il est extrêmement difficile d'attirer des jeunes et de les fidéliser, au manque de formations qualifiantes pourtant essentielles à une bonne prise en charge des bénéficiaires.

Le 5 octobre, mobilisons-nous à nouveau pour qu'enfin nous puissions avoir les moyens d'assurer nos missions et d'en vivre dignement avec de bonnes conditions de travail..

Nos 4 fédérations CGT appellent les personnels du secteur médico-social, de l'aide et de l'accompagne-

ment à domicile, du public comme du privé, associatif ou lucratif, à se mobiliser. Grèves, manifestations, pétitions, adressons-nous aux collectivités locales, aux élus locaux et parlementaires et aux ministères pour faire entendre notre colère !

A l'heure où le Président de la République nous annonce de terribles régressions sociales comme la réforme des retraites ou de l'assurance chômage, exigeons d'autres choix pour une société plus juste.



Ensemble, gagnons :

- L'amélioration immédiate des rémunérations de toutes/tous les professionnel.le.s
- Des conditions de travail dignes et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer
- Des recrutements massifs et des formations qualifiantes pour pallier les besoins de la population et pour soulager des professionnel.le.s épuisé.e.s par les efforts fournis durant ces derniers mois.

Pour le secteur lucratif de l'aide à domicile, nous revendiquons :

- La revalorisation des salaires conventionnels de 1 €/h
- Le paiement des inter-vacations comme temps de travail effectif
- Le remboursement des frais kilométriques à hauteur de 0,50 cts/KM

Pour le secteur de la branche associative de l'aide, de l'accompagnement et maintien à domicile, nous revendiquons :

- L'augmentation des frais kilométriques, et de la prise en charge de tous les frais professionnels
- L'augmentation du temps de travail pour les salariés qui le souhaitent

Pour le secteur public, nous revendiquons :

- Le dégel immédiat du point d'indice avec rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis une décennie
- La revalorisation significative des grilles indiciaires
- Des recrutements statutaires à temps plein répondant aux besoins de la population et la titularisation des précaires
- Un vrai déroulement de carrière

Pour les aides à domicile du secteur non lucratif de la santé privée et de l'action sociale, nous revendiquons :

- Le versement de la prime SEGUR de 183 € nets quel que soit leur lieu de travail
- L'amélioration des garanties des conventions collectives et des conditions de travail
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers

Restons mobilisé.e.s pour un financement pérenne à la hauteur des besoins pour le secteur de l'aide à domicile.

La CGT revendique la création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie englobant l'aide à domicile, avec un financement de la perte d'autonomie au titre de la maladie par la Sécurité sociale et des personnels bénéficiant de garanties collectives communes et de haut niveau.

**Le 5 octobre, toutes/tous dans l'action !
Grèves, débrayages, manifestations,
tous les moyens sont bons
pour faire entendre notre colère !**



SIGNONS LA PÉTITION SUR occupons-la.place/petitions/24heuresaideaadomicile



POUR EN SAVOIR + SUIVEZ-NOUS SUR  [@mobilisationaideaadomicile](https://www.facebook.com/mobilisationaideaadomicile)
#23septembre #24heuresaideaadomicile